

**Motion déposée à l'attention de M. le Ministre de l'Éducation nationale
par la délégation de la FNEC FP FO reçu au ministère le 23 octobre 2008**

La délégation de la FNEC FP – FO reçue ce jour au ministère situe sa démarche dans le cadre de la journée de grève et de manifestation nationale appelée conjointement par la FGF-FO (Fédération Générale des Fonctionnaires) et la Fédération FO des SPS (Services Publics et de Santé). Cet après-midi, la délégation rejoindra la manifestation de tous les fonctionnaires contre la RGPP et ses conséquences néfastes en terme de postes, de statuts des personnels et d'avenir de la Fonction publique républicaine.

Malgré de nombreuses dénégations du ministère, la FNEC FP – FO considère que la RGPP frappe de plein fouet le ministère de l'Éducation nationale :

- par la suppression de 13 500 postes au projet de budget 2009 après les 11 700 du budget 2008 et les plus grandes incertitudes qui pèsent sur l'avenir des non-titulaires dont FO demande le réemploi,
- par la réforme des lycées qui se fixe pour but de réduire les horaires d'enseignement dus aux élèves et de modifier les garanties statutaires des professeurs,
- par les décrets s'appliquant dans le 1^{er} degré : suppression de 2H de cours, annualisation des 108H... et dont l'une des premières conséquence est la suppression de 3 000 postes de RASED au PLF 2009,
- par la proposition de loi sur les EPEP qui bouleverseraient l'école communale. La FNEC FP – FO note qu'alors que cette proposition de loi n'a pas encore été discutée et moins encore votée par le Parlement, le PLF 2009 supprime 500 postes d'administratifs dans l'administration centrale, les rectorats et les IA pour doter des EPEP légalement inexistantes de personnels administratifs.
- par la réforme des concours permettant de gagner des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires stagiaires et remettant en cause la qualification disciplinaire, élément central de leur statut, des enseignants des 1^{er} et 2nd degré.

La FNEC FP FO demande que les fermetures de postes soient annulées, que les décrets réorganisant l'école soient abrogés et que le projet de réforme des lycées soit abandonné.

Sur tous ces points qui provoquent un très grand émoi parmi les personnels, la FNEC FP - FO souhaite qu'une négociation s'ouvre avec M. le ministre. Elle est persuadée que ce n'est pas en restreignant le droit syndical et le droit de grève comme avec la loi du 20 août 2008 dont FO demande l'abrogation que les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les personnels trouveront une solution positive.

Montreuil, le 23 octobre 2008

***Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière***

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 – email : fnecfpfo@fr.oleane.com – Site : <http://fo-fnecfp.fr>